



**PROCES - VERBAL SOMMAIRE  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 2 MARS 2023**

**COMMUNE DE BIBLISHEIM**

Sous la présidence de Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Maire

**Membres présents** : Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Mme SCHELLENBERGER Michèle, M. DEUTSCH Laurent, Mme BARTHEL-HAGER Marina, M. SCHEUER Marc, M. WEBER Pierre,

**Membres absents excusés**: M. AMRHEIN Christophe, Mme BUFF Christiane, M. RITTER Fabrice, Mme TRITSCHLER Patricia,

**Membres absents non excusés** ---

**Pouvoirs**: M. AMRHEIN à M. DEUTSCH, Mme BUFF à Mme BARTHEL-HAGER, M. RITTER à Mme SCHELLENBERGER, Mme TRITSCHLER à M. WEBER

**Date de la convocation:** 23 février 2023

**Avant de passer à l'ordre du jour:**

➤ **DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance: M. SCHEUER Marc,

➤ **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 2 FEVRIER 2023 ET DU 14 FEVRIER 2023**

Les procès-verbaux de la réunion du 2 février 2023 et 14 février 2023 sont approuvés à l'unanimité.

➤ **COMPETENCES EXERCEES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les décisions prises depuis la précédente réunion du Conseil Municipal, en application de la délibération du 20 mars 2020 (article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales)

COMPETENCE	DECISION	DATE
Préparation, passation, exécution et règlement des marchés ( L.2122-22-4° )	NEANT	
Contrats d'assurance et indemnités de sinistres ( L.2122-22-6° )	NEANT	
Délivrance et reprise des concessions au cimetière ( L.2122-22-8° )	NEANT	
Droit de préemption urbain ( L.2122-22 -15° )	NEANT	
Droit de priorité ( L.2122-22-22° )	NEANT	

## **REALISATION D'UNE LIGNE DE TRESORERIE**

Considérant que les subventions pour les travaux de rénovation énergétique de l'école n'ont pas encore été versées, le Conseil Municipal demande la prolongation de la ligne de trésorerie de 70.000 €.

## **COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2022**

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion de l'exercice 2022 transmis par le Comptable Public et dont les résultats de clôture sont les suivants:

**BESOIN DE FINANCEMENT DE CLOTURE: 647,66 €**

Ce résultat est concordant avec le compte administratif.

## **COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2022**

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2022 dont la balance générale s'établit comme suit:

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES:</b>	276.318,60 €
<b>RECETTES:</b>	305.537,40 €
<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT :</b>	29.218,80 €

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES :</b>	263.378,12 €
<b>RECETTES :</b>	233.511,66 €
<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>	29.866,46 €

**soit un besoin de financement global de 647,66 €**

Les résultats sont concordants avec le compte de gestion.

### **Restes à réaliser:**

Dépenses d'investissement:	40.000,00 €
Recettes d'investissement:	62.000,00 €
Excédent:	22.000,00 €

## **AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022**

Compte tenu des résultats constatés dans le compte administratif de l'exercice 2022 et des restes à réaliser reportés sur l'exercice 2023, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit:

- couverture du besoin de financement de la section d'investissement: 7.866,46 €
- report en déficit d'investissement: 29.866,46 €
- report en excédent de fonctionnement reporté : 21.352,34 €

## DIVERS

### ➤ Informations diverses

- ⇒ *Antenne relais*: la décision du Conseil Municipal a été communiquée aux différents intervenants. Aucune information n'a depuis été reçue en mairie.
- ⇒ *Agrandissement de la Maison des Associations*: les propositions n'ont pas encore été transmises en mairie
- ⇒ *Aménagement de l'ancien logement communal*: une date devra être fixée pour la visite des lieux
- ⇒ *TAG*: un mur de la mairie et des coffrets électriques ont été tagués. Electricité de Strasbourg ne portera pas plainte mais les gendarmes étaient sur place.
- ⇒ *Outils numériques*: la Communauté de Communes participe à la campagne de recyclage des vieux outils numériques du 13 au 18 mars 2023.
- ⇒ *Pièces d'identité*: la Communauté de Communes devrait être équipée pour pouvoir traiter les demandes de cartes d'identité et de passeports.

*Fin de la réunion : 20 H 45*

**Le Maire**

**Mireille CABIROL de SAINT GEORGES**

